

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

bande reliant universités, collèges, écoles, bureaux de poste et télécentres de partout en Jordanie. Les projets que finance le Canada en Jordanie appuient en outre la formation technique et professionnelle, la gestion des eaux usées, le recyclage des déchets, la production d'énergie, la gestion des parcours et les femmes entrepreneures.

Le gouvernement a également consenti des fonds au Centre régional de la sécurité humaine d'Amman, qui facilite un dialogue axé sur la sécurité humaine, en particulier les droits de l'homme, la gouvernance et la prolifération des armes légères, partout au Moyen-Orient et en Afrique du Nord; le fait qu'il soit situé en Jordanie témoigne d'un engagement à l'égard du Réseau international de la sécurité humaine. Le Canada a en outre appuyé la Commission royale des droits de l'homme de Jordanie en offrant une formation aux droits humains à des agents judiciaires et de police jordaniens, pour que la Jordanie puisse se conformer à ses obligations en vertu des conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme.

Le Canada et la Jordanie collaborent très efficacement à la recherche de solutions aux conflits du Moyen-Orient (le conflit israélo-palestinien et la situation en Iraq), les politiques modérées et constructives de la Jordanie faisant de ce pays un interlocuteur de choix pour le Canada. La Jordanie est signataire de la Convention d'Ottawa interdisant les mines terrestres et a milité en faveur de la Convention dans la région en plus de s'être elle-même débarrassée de son stock de mines, objectif réalisé en avril 2003. La Jordanie est en outre signataire du Traité de Rome qui a porté création de la Cour pénale internationale.

Le prince Hassan bin Talal, oncle du roi Abdullah, est un chef de file mondial de la promotion du dialogue interconfessionnel. Il a défendu ce concept dans de nombreux pays, notamment au Canada.

RECOMMANDATION 20

Le Canada devrait continuer d'encourager et d'appuyer le gouvernement du Maroc dans son vaste programme de réformes. En particulier, il devrait accroître son aide sur le plan de l'éducation et continuer d'aider le Maroc à se démocratiser, à réformer son mode de gouvernance et à consolider sa société civile.

Le Canada maintient d'excellentes relations avec le Royaume du Maroc depuis plusieurs années et soutient le pays sur la voie des réformes sociales, politiques et économiques entreprises par le Royaume. La programmation de l'ACDI 2003-2010 au Maroc permettra la mise en place d'interventions à l'appui des secteurs de l'éducation de base, de la formation professionnelle, du développement démocratique et de l'égalité entre les sexes. Des initiatives comme le Projet de renforcement des capacités institutionnelles du Système éducatif marocain dans la mise en oeuvre de la décentralisation (PROCADEM) d'un montant de 13 M\$ ou le Projet de renforcement des capacités locales et de la participation citoyenne dans les processus de gouvernance locale d'une